



# PROCÉDURE D'INSCRIPTION SCOLAIRE

Toute demande d'inscription d'un enfant doit être faite uniquement par le ou les responsables légaux.

**Pour procéder à cette démarche, adressez vous à : [serviceenfance@ferolles-attilly.fr](mailto:serviceenfance@ferolles-attilly.fr)**

**ou bien en Mairie :**

Mairie de Féroilles-Attilly  
45 Grande Rue  
77150 FEROLLES-ATTILLY

Du lundi au vendredi de 8H30 à 12H30 et de 14H00 à 17H30  
Pour tout renseignement contacter le 01.60.02.21.48 ou le 06.75.02.58.76

**Documents à fournir :**

- Pièce d'identité en cours de validité de tous les responsables légaux ;
- Livret de famille ou acte de naissance intégral de moins de 3 mois (traduit en français pour les enfants nés à l'étranger) ;
- Attestation d'assurance scolaire et extrascolaire
- Justificatif de vaccination à jour (carnet de santé français, pages 90 à 93) ;
- Dossier d'inscription complété et signé par tous les responsables légaux de l'enfant ;
- Si vous êtes séparés ou divorcés : une copie du jugement de divorce ou d'un document officiel définissant les modalités de garde de l'enfant ;
- Si l'enfant vous est confié : document officiel vous attribuant la garde ou l'autorité ;
- Justificatif de domicile (de moins de 3 mois) ;
- Si l'enfant a été scolarisé sur une autre commune, le certificat de radiation de l'école d'origine ;

**Pour les personnes hébergées :**

Documents à fournir par l'hébergeant :

- Pièce d'identité en cours de validité ;
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois ;
- Attestation d'hébergement

Documents à fournir par l'hébergé :

- Pièce d'identité en cours de validité
- Attestation CAF ou CPAM

**Documents à fournir pour l'inscription péri et extra scolaire (le dossier vous sera transmis en juin pour la rentrée de septembre)**

**Documents à fournir :**

- Copie Avis d'Imposition sur revenu N-1 (uniquement pour les Férollais)
- Fiche sanitaire remplie
- Fiche d'inscription aux différentes prestations, complétée et signée

Un certificat d'inscription vous sera fourni par madame Le Maire, Anne-Laure FONTBONNE. Ce document vous sera demandé par la directrice de l'école pour l'enregistrement de votre enfant dans la base de l'Éducation Nationale.